



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **30 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1144

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Projet de création d'une plateforme web communautaire sur le microcrédit - Attribution d'une subvention à l'association Xeetic pour l'année 2009**

service : Direction des relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur Collomb

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 20 novembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 1er décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touleron), MM. Barral (pouvoir à M. Crimier), Blein (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bocquet (pouvoir à M. Gignoux), M. Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Mme Dubos (pouvoir à M. Serres), MM. Fleury (pouvoir à M. Desseigne), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Lévêque), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Cochet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à M. Grivel), MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Terrot (pouvoir à M. Lelièvre), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Léonard).

Absents non excusés : M. Calvel, Mmes Peytavin, Bab-Hamed, M. Louis, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

**Séance publique du 30 novembre 2009****Délibération n° 2009-1144**

commission principale : développement économique

objet : **Projet de création d'une plateforme web communautaire sur le microcrédit - Attribution d'une subvention à l'association Xeetic pour l'année 2009**

service : Direction des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 12 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine est engagée depuis de nombreuses années dans une politique de solidarité internationale s'appuyant à la fois sur des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et sur un soutien aux acteurs de la solidarité internationale de l'agglomération.

C'est dans le cadre de cette politique de solidarité internationale qu'il est proposé de soutenir le projet de l'association Xeetic créée à Lyon en 2009.

Xeetic est une association sans but lucratif dont la mission est de contribuer à la réduction de la pauvreté par le développement du "microcrédit", en donnant la possibilité à des particuliers de donner ou de prêter de petites sommes d'argent directement à de petits entrepreneurs du monde entier qui souhaitent commencer ou développer une activité mais qui n'ont pas accès au crédit classique.

Xeetic utilise l'efficacité du web 2.0 et des réseaux sociaux pour inciter et faciliter la création d'une communauté web composée de donateurs et de prêteurs qui souhaitent trouver une alternative au système bancaire et humanitaire classique en pratiquant le "p2p lending" (prêts de particulier à particulier).

Aujourd'hui, Internet permet en effet de revisiter les modes traditionnels de fonctionnement de la banque de détail, notamment avec l'apparition récente des prêts de particulier à particulier (p2p lending). Ces sites de "p2p lending" se présentent comme des plateformes d'intermédiation entre emprunteurs et bailleurs, recréant de manière virtuelle des systèmes de solidarités financières éprouvées, comme la tontine (caisse d'épargne solidaire très développée en Afrique).

Ces plateformes ciblent des bailleurs aux motivations à la fois financières (taux d'intérêts) et sociales (intérêt porté à la finalité des fonds investis). L'aspect social constitue aujourd'hui une nouvelle tendance des consommateurs en permettant, grâce aux services communautaires du web 2.0, de rapprocher le prêteur de l'emprunteur.

Xeetic propose de mettre le "p2p lending" au service du microcrédit, en permettant à des porteurs de projets dont l'accès à un système financier classique est impossible, de présenter une demande de microcrédit, à une communauté d'internautes disposée à prêter ou faire un don d'argent sur un projet précis.

D'un point de vue opérationnel, Xeetic s'appuiera sur des réseaux de partenaires locaux habilités à réaliser des opérations de microcrédit, c'est-à-dire étudier la qualité des demandes de prêts, suivre les porteurs de projets et procéder au recouvrement des remboursements des microcrédits.

Dans sa phase de lancement, avec une ouverture de la plateforme Xeetic prévue début 2010, ce projet s'appuiera sur un partenariat technique et financier avec la région Rhône-Alpes, la Fondation Mérieux et la Communauté urbaine. Chacun des partenaires, à travers leurs zones de coopération respectives ou des thématiques précises (soutien à des personnes infectées par le VIH pour la Fondation Mérieux), mobilisera un réseau de structures compétentes de leurs territoires partenaires, capables de garantir à la fois la qualité et la pertinence des projets présentés à une demande de microcrédits.

Il est à noter également que l'association Algorev, créée au sein du cabinet conseil Algoé a décidé de soutenir le démarrage de l'association Xeetic en mettant à sa disposition, à titre gratuit, des conseillers spécialisés en gestion de projet et en stratégie. De plus, le programme "start up" de l'école de management (EM) Lyon a accepté d'intégrer l'association Xeetic estimant que ce projet répondait à leur objectif de faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs animés à la fois par des valeurs économiques de performance et des valeurs sociales de solidarité et de responsabilité.

Pour la Communauté urbaine, il s'agira, avec l'aide de nos collectivités partenaires dans les zones d'Afrique subsaharienne et du pourtour méditerranéen, d'identifier les organismes existants chargés d'accompagner techniquement et financièrement la création ou le développement de petites entreprises et d'assurer, par nos relations institutionnelles, la qualité et la pertinence des demandes de prêt à présenter à la plateforme Xeetic.

Ce projet innovant, associant les possibilités des nouvelles technologies au service d'un système de financement responsable et solidaire, correspond aux priorités actuelles de la Communauté urbaine en matière de coopération au développement. Face à la demande croissante de ses villes partenaires de soutenir des actions de développement économique, la Communauté urbaine souhaite renforcer la coopération économique dans ses programmes de coopération décentralisée. L'appui aux secteurs économiques par le microcrédit constitue l'une des réponses concrètes à proposer aux villes partenaires pour lutter contre la pauvreté et accompagner les dynamiques de développement local.

En conséquence, il est proposé de verser une subvention de 8 000 € à l'association Xeetic pour l'année 2009.

Budget prévisionnel :

Charges		Produits		
développement de la plateforme web (conception et développement technique)	32 000 €	Fondation Mérieux	10 000 €	23 %
		région Rhône-Alpes	10 000 €	23 %
webmarketing et communication	2 000 €	fonds propre	16 000 €	36 %
frais de montage de la structure	10 000 €	subvention Communauté urbaine	8 000 €	18 %
total	44 000 €	total	44 000 €	100 %

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 8 000 € au profit de l'association Xeetic dans le cadre de son projet de création à Lyon d'une plateforme Web communautaire sur le microcrédit pour l'année 2009,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Xeetic définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 657 480 - fonction 04 - opération n° 1920.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 2 décembre 2009.**